



Décennie des Nations Unies pour la biodiversité

Réf.: SCBD/STTM/SBG/lj/76953

15 juillet 2011

NOTIFICATION¹

Atelier infrarégional pour l'Afrique australe et de l'Est sur le renforcement des capacités pour la mise en œuvre du programme de travail de la CBD sur les aires protégées

Madame/Monsieur,

Au paragraphe 7a de la décision X/31 sur les aires protégées, la Conférence des Parties (CdP) à la Convention sur la diversité biologique (CDB) a prié le Secrétaire exécutif de continuer à tenir des ateliers régionaux et infrarégionaux de renforcement des capacités, en portant une attention particulière à l'élément 2 sur la gouvernance, participation, équité et partage des avantages du programme de travail, ainsi qu'aux autres priorités identifiées, accompagnés de calendriers précis pour la planification, le financement et le développement d'une coopération avec les conventions régionales et infrarégionales, la Commission mondiale des aires protégées de l'UICN, les réseaux techniques et d'autres partenaires.

Par conséquent, le Secrétaire exécutif, grâce au généreux soutien financier de l'Union européenne, organise un atelier infrarégional pour l'Afrique australe et de l'Est sur le renforcement des capacités pour la mise en œuvre du programme de travail de la CDB sur les aires protégées qui se tiendra du 24 au 28 octobre 2011 à Nairobi, au Kenya, en collaboration avec le Programme régional pour l'Afrique orientale et australe de l'UICN, et le Consortium des Amis du PdTAP.

L'objectif de cet atelier est de renforcer les capacités afin de (i) créer un plan d'action national pour la mise en œuvre du PdTAP, (ii) accéder au financement à partir de ces plans d'action, et (iii) renforcer la mise en œuvre du PdTAP sur les thèmes de la gouvernance, des changements climatiques (notamment l'intégration des aires protégées dans l'ensemble des paysages terrestres et marins), du financement durable, et de l'évaluation des coûts et avantages des aires protégées, en mettant l'accent sur les aires marines protégées, le cas échéant. L'ordre du

Aux Points focaux CDB et copié aux points focaux PdTAP CDB en Afrique australe et de l'Est : Afrique du Sud, Botswana, Burundi, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Ouganda, République unie de Tanzanie, Rwanda, Seychelles, Somalie, Swaziland, Zambie, Zimbabwe.

¹: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.



Convention sur la
diversité biologique

Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
Programme des Nations Unies pour l'Environnement
413 rue Saint-Jacques, Suite 800, Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada
Tél : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588
secretariat@cbd.int www.cbd.int



La vie en harmonie, vers le futur
いのちの共生を、未来へ
COP 10 / MOP 5

jour provisoire et les autres documents de réunion seront bientôt disponibles sur le site Web de la CDB (<http://www.cbd.int/doc/?meeting=WSCBPA-SEAFR-01>).

Il me fait plaisir d'inviter les points focaux primaires de la CDB à désigner un représentant de votre gouvernement, à votre meilleure convenance, mais au plus tard le **15 août 2011**, pour participer à l'atelier. Le Secrétariat sera en mesure de financer la participation d'un représentant des Parties éligibles. Les Parties sont priées d'utiliser les critères suivants lors de la soumission de leur candidature :

- Le représentant national doit être impliqué dans la mise en œuvre du PdTAP; et
- Après l'atelier, le représentant doit être en mesure de traduire les connaissances acquises en mesures concrètes.

Au cours des semaines précédents l'atelier, les participants devront investir environ 5 heures par semaine pour participer à des cours en ligne guidés par des mentors (<http://www.cbd.int/protected/e-learning/>) sur les thèmes clés du PdTAP tels que les changements climatiques et les aires protégées. Les capacités développées pourront être partagées avec le personnel du pays qui pourra également suivre ces modules.

À moins que le candidat désigné ne serve déjà de Point focal PdTAP, les candidatures doivent inclure les coordonnées complètes et être accompagnées d'un curriculum vitae indiquant clairement les domaines d'expertise du candidat. Les points focaux primaires de la CDB doivent fournir le nom et les coordonnées de leur candidat via une **lettre officielle signée**, et adressée au Secrétaire exécutif, d'ici à la date limite (télécopiée au +1 (514) 288-6588, ou numérisée et jointe à un courriel adressé au secretariat@cbd.int). Veuillez noter que l'atelier se déroulera en anglais.

En attente de recevoir vos candidatures, je vous remercie à l'avance pour votre coopération et votre soutien continu dans les travaux de la Convention.

Je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Ahmed Djoghlaif
Secrétaire exécutif